

L'intersyndicale des infirmiers anesthésistes (SUD-santé, CGT, SNIA) appelle toute la profession infirmière, tous les salariés, les syndicalistes, les politiques qui refusent la criminalisation de l'action revendicative, à se rassembler devant le palais de justice de Paris, le 1^{er} décembre 2010 à partir de 8h30.

Ce jour là en effet, Fabrice et Laurent, nos collègues infirmiers anesthésistes, comparaissent devant le Tribunal Correctionnel de Paris, répondant de violence sur agent représentant l'autorité publique. Nous souhaitons à travers la prononciation d'une relaxe, la fin d'un calvaire de 2 mois d'angoisse, d'injustice et d'incompréhension pour eux et leurs proches.

Fortement mobilisés, de plus en plus soutenus, nous y exprimerons aussi notre détermination à construire notre légitime résistance pour lutter contre la destruction de la spécialité d'infirmier anesthésiste, et à travers elle, de toute la filière infirmière. Le dossier IADE n'a pas quitté le ministère, qu'on se le dise Et notre bras-de-fer pour défendre notre dossier continue en 2011.

C'est pour l'organiser, et développer les perspectives de notre combat que l'intersyndicale convie les IADE à une assemblée générale ce même jour, en tout début d'après midi, le lieu reste à confirmer.

Cette AG nationale IADE fait suite à l'AG de septembre à Dijon et nous permettra d'établir tous ensemble les perspectives de 2011 dans notre lutte, sur les plans de l'organisation, du fonctionnement et de la communication entre nous.

Notre résistance est légitime et c'est par notre détermination et notre force collective que nous obtiendrons gain de cause dans ce bras-de-fer avec notre ministère.

Infirmiers anesthésistes de toute la France, retrouvons-nous tous ensemble autour de ces revendications en AG nationale ce mercredi 1^{er} décembre à Paris.